

Strasbourg, le 10 décembre 2018

Commission permanente : le Département au cœur des préoccupations quotidiennes des Bas-Rhinois

La Commission permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin s'est réunie le 10 décembre 2018 sous la Présidence de Frédéric Bierry à l'Hôtel du Département. 129 dossiers ont été soumis à l'approbation de la Commission permanente. Parmi eux, quelques dossiers votés ci-dessous :

870 962€ pour les Communes bas-rhinoises

Le Fonds de solidarité communale a pour vocation d'aider les Communes à financer des investissements indispensables à la vie locale. Ainsi dans le cadre de l'aménagement et de l'amélioration des services aux habitants (projets de construction d'un groupe scolaire, aménagement et rénovation de locaux, réaménagement de voirie), 15 projets portés par les Communes de Plobsheim, Langensoultzbach, Gunstett, Solbach, Bootzheim, Colroy La Roche, Betschwiller, Nordheim, Gertwiller, Asswiller, Wolfskirchen, Eckartswiller, Siltzheim et Burlach ont été soumis au vote de la Commission Permanente pour un montant total de 870 962 €.

259 462 € pour soutenir des projets de prévention du vieillissement

9 projets complémentaires sur les thématiques de la nutrition, de la mémoire physique, du bien vieillir, du lien social et de la lutte contre l'isolement, de la mise en œuvre de sorties adaptées dans l'EHPAD Le Manoir à Gerstheim et de l'organisation d'un concours de projets, ont été retenus en plus des 47 projets inscrits en 2018.

126 577€ pour l'accompagnement des aidants naturels bas-rhinois

Le Département du Bas-Rhin a décidé d'attribuer des subventions à dix associations (Abrapa, Apamad, Ajpa, Artenréel, Générations Mouvements, Hôpital de Jour, EHPAD le Stift, Mutuelle Française Grand Est, Solutia, Résidence Lingolsheim) agissant dans le champ de l'autonomie pour leurs actions de formation et de soutien en direction des aidants.

107 191€ pour les Jardins de la Montagne Verte pour des actions en faveur sociale

Il s'agit d'un projet d'insertion en maraîchage portant sur la mise à disposition de jardins pour des personnes bénéficiaires du RSA au moyen d'un jardin solidaire.

104 300€ pour des actions d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA

Des ateliers d'apprentissage de la langue française, d'acquisition de base du savoir-être, des ateliers de professionnalisation vers les métiers de la sécurité, des ateliers d'estime de soi et de préparation à l'embauche sont soutenus par le Département dans la cadre de sa politique d'insertion.

400 945€ pour la création de 184 logements locatifs sociaux destinés aux personnes aux ressources les moins élevées.

80 353 € pour l'amélioration et l'adaptation de 41 logements privés.

Le Département accompagne les locataires et les propriétaires bas-rhinois grâce à des dispositifs d'aide comme « Renov'habitat » et « Warm Front » pour l'amélioration de l'habitat (réhabilitation énergétique des logements, maîtrise des loyers, éradication du logement indigne...) et « Adapt'logis67' », qui permet la réalisation de travaux d'adaptation du logement, et donc le maintien dans le logement des personnes en perte d'autonomie.

Contact presse :

Sylvie Mertz – Attachée de presse

06 87 20 94 11

sylvie.mertz@bas-rhin.fr